# **COMMUNIQUE DE PRESSE**

# **Signature d’un contrat de collaboration et de recherche scientifique et technique entre la NARSA et l’Université Mohammed VI Polytechnique**

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d’action de l’Agence Nationale de la Sécurité Routière (NARSA) au titre de la période 2020-2022, notamment les axes stratégiques relatifs à l’ouverture sur les nouvelles technologies, à l’encouragement de la recherche scientifique et au développement de l’expertise, un contrat de collaboration et de recherche scientifique et technique a été conclu, le jeudi 17 juin 2021 à Rabat, entre la NARSA et l’Université Mohammed VI Polytechnique de Benguerir pour la digitalisation des épreuves pratiques pour l’obtention des permis de conduire.

Cet accord vise principalement à garantir une évaluation objective, transparente et équitable de l’acquisition des connaissances et des compétences par les candidats à l’examen pratique du permis de conduire. L’objectif étant, en outre, de crédibiliser davantage l’obtention du permis de conduire et d’assurer un processus de traçabilité et de transparence dans l’évaluation des candidats à cet examen pratique du permis de conduire.

Par ailleurs, la mise en œuvre de ce partenariat sera étalée sur cinq étapes complémentaires allant de la phase d’études, de conception et de réalisation jusqu’au développement et tests de l’ensemble du dispositif technique.

Pour ce faire, une collaboration scientifique et technique entre les deux parties permettra de créer un kit de digitalisation intégré aux véhicules d’examen à même d’évaluer objectivement les performances des candidats au permis de conduire dans des conditions réelles de conduite.

Cette collaboration constitue un tournant majeur dans le processus de réforme et de mise à niveau du secteur d’enseignement de la conduite notamment les examens pratiques pour l’obtention du permis de conduire et traduit parfaitement les valeurs portées par la NARSA en termes de modernisation, de digitalisation et de contribution à l’amélioration de la qualité des services rendus aux usagers et des conditions de sécurité routière dans notre pays.